

Image not found or type unknown



Versement pension enfant 22 ans propriétaire

Par **Dan3430**, le **04/03/2022** à **11:42**

Bonjour,

ma fille, que je ne vois plus depuis des années, a 22 ans et est actuellement étudiante.

Je verse environ 320 euros de pension à sa mère depuis 2003.

J'ai appris que sa grand mère lui avait acheté un appartement. Elle à donc une certaine autonomie.

Est-ce que cela peut jouer sur le versement de la pension ? La diminuer ou la supprimer ?

Merci pour votre aide

Dan

Par **youris**, le **04/03/2022** à **12:46**

bonjour,

ce qui compte, c'est de savoir si votre fille est autonome financièrement.

il n'y pas que le logement.

vos pouvez demander au JAF une modification du montant de la pension alimentaire.

voir ce lien : [révision de la pension alimentaire](#)

salutations

Par **Pierrepauljean**, le **03/08/2022** à **16:20**

bonjour

Puisqu'elle est majeur, pourquoi versez vous cette pension à sa mère ...et pas directement sur son compte bancaire?